

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAMORS en date du Jeudi 28 mars 2019 sous la présidence de Monsieur Claude JARNO Maire

Présents : JARNO Claude – JAUBERT Sylviane - GUEDO Jean Michel – MARTIN Isabelle – MAQUOY Jacky – CADORET Philippe - DUDORET Sabrina – BUGEAUD – KERJOUAN Murielle – GUEZENNEC Bruno - CORBEL Jean – Jacques – BIZET Patrice – DESJARDINS Bernadette – JAFFRE – DANET Christelle – FICHER Marie – Berchmans – NAYEL Christian – SIMON Nadine - TORTELLIER Erick – JEGO Patrick – GUEHENNEC Thierry.

Absentes excusées TREVIDIC Marie – Hélène –FRANCOIS Marylise - JEHANNO Séverine - ORGEBIN Erick -

Pouvoirs : TREVIDIC Marie – Hélène à JARNO Claude – JEHANNO Séverine à JAFFRE – DANET Christelle -- FRANCOIS Marylise à JAUBERT Sylviane – ORGEBIN Erick à GUEZENNEC Bruno -

Secrétaire de séance : DUDORET Sabrina

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement

Approbation du compte – rendu de la séance du Mardi 26 février 2019. Pas d'observations.
Adoption de l'ordre du jour de la présente séance.

Lecture des décisions du maire :

2019 -28/01 -01 relative à la délivrance de concessions funéraires de l'année écoulée 2017 (7)

2019 28/01 - 02 relative à la délivrance de concessions funéraires de l'année 2018 (4)

2019 – 31/01 – 03 relative à la signature d'une convention de mise à disposition de locaux au bénéfice des activités du RAM / LAEP de la CC d'AQTA

2019 – 05/02 – 04 relative à la signature d'une convention de partenariat avec la SCIC Entreprise d'insertion BOOK HEMISPHERE de Kervignac (dépôts d'ouvrages)

2019 – 05/03 – 05 relative à la signature d'une convention d'accès aux services facultatifs proposés par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du MORBIHAN

1 – Comptes – rendus de réunions :

Tous les comptes – rendus ont été préalablement transmis par mail aux élus.

☛ **Structures intercommunales :**

- Réunion du comité syndical du SMLS du 06/12/2018 et du 26/02/2018 par Philippe CADORET

- Réunion du 26/02/2019 RDV Direction Tourisme du Golfe du MORBIHAN Agglo par Claude JARNO. Golfe du Morbihan Vannes Agglo, sous l'impulsion d'une

association d'Elven intervenant sur le patrimoine historique a souhaité répondre à l'appel à projet Mégalithes de Bretagne 2019. Il s'agit de proposer un package global sur le périmètre des LANDES DE LANVAUX et d'avoir une nouvelle offre attractive dans les terres. 21 sites ont été répertoriés et 5 sont localisés sur CAMORS.

Le coût estimé est de 115 000 €. Monsieur JARNO tiendra les élus informés au fur et à mesure des informations complémentaires reçues. Le Conseil municipal sera invité à se prononcer le moment venu.

☛ **Comités consultatifs locaux :**

-Réunion du 25/03/2019 du Comité finances. Objet : Principalement consacré aux budgets.

2 – Décisions financières :

☛ Vote du compte administratif 2018 :

Après une présentation par Monsieur Jean – Michel GUEDO,

Monsieur Le Maire se retire au moment du vote.

Madame Sylviane JAUBERT, 1^{er} Adjointe, rappelle les résultats du compte administratif 2018

Par un vote à mains levées ayant donné les résultats suivants : 22 voix pour

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2019 du budget principal de la commune tel qu'il est présenté, à savoir une section de fonctionnement réalisée à raison de 1 879 138.47

€ en dépenses et 2 230 644.83 € en recettes (un excédent de 351 506.36 €) et une section d'investissement réalisée à 908 897.34 € en dépenses et 551 186.50 € en recettes (déficit de 357 710.81

€) Avec les reports de l'année 2017, les résultats à la clôture de l'exercice 2018 sont les suivants :

Excédent de fonctionnement de 675 262.98 € et déficit d'investissement de – 395 870.44 €.

Ce compte administratif 2018 est déclaré conforme aux écritures du compte de gestion dressé par le trésorier municipal.

Le conseil municipal décide d'affecter une partie de l'excédent de la section de fonctionnement à la section d'investissement du budget primitif 2019 soit la somme de 360 837.44 €.

Monsieur Le Maire remercie l'Assemblée pour la confiance accordée et expose que le résultat est conforme aux prévisions budgétaires. Les ratios financiers sont dans les normes. La dette communale est acceptable et maîtrisée, presque identique à 2016 malgré les investissements. On demeure sous la moyenne de la strate. Des investissements ambitieux peuvent se poursuivre grâce à une gestion prudente et rigoureuse des comptes de la commune.

8 Note de synthèse n°19 :

Après avis favorable du comité finances du 25/03/2019,
Monsieur Le Maire propose le maintien à l'identique des taux d'imposition pour l'année 2019 soit :
Taxe d'habitation : 14.06 % / Taxe foncière : 20.37 % / Taxe foncière non bâtie : 58.64 %
Par un vote à mains levées ayant donné les résultats suivants : 23 voix pour
ACCORD unanime du Conseil Municipal est donné pour ne pas augmenter les taux

9 Note de synthèse n°20 :

Après avis favorable du Comité finances du 25/03/2019,
Par un vote à mains levées, ayant donné les résultats suivants : 23 voix pour
Le conseil municipal adopte à l'unanimité - par chapitres – le budget primitif 2019 qui s'établit de la façon suivante : Une section de fonctionnement équilibrée à 2 502 045.54 € et une section d'investissement équilibrée à 2 170 770.44 €.

Orientations 2019 retenues :

Chapitre 20 :

Honoraires du bureau Urbaction pour les deux procédures en matière de plan local d'urbanisme. Frais liés aux enquêtes publiques (avis presse / commissaire enquêteur) / Reliure des registres de délibérations, arrêtés municipaux et état civil (5 années) / Plantations d'arbres parcelle ZA n° 109 et engazonnement cimetières.

Chapitre 21 :

Mairie : PC portable / sono et 2 micros à large spectre / banderoles / défibrillateur/
Maison de l'enfance : Aménagement de la cour / périmètre de bain, trottinettes
Médiathèque : ouvrages / DVD + petit mobilier d'extérieur pour un accueil estival
Ecole Les Lutins : Plan ENIR (chariot et tablettes)
Stade : Pare – ballon / rechargement de la piste / 2 arroseurs / panneau d'affichage
Service technique : agencement du modulaire PC et mobilier / tracto – pelle / échafaudage extérieur / taille – haie à batterie / brosse de désherbage / kit vidéo /
Environnement : Panneaux de signalisation / bancs au bourg / jardinières cimetière de Locoal

Chapitre 23 :

☞ Travaux sur divers bâtiments comme la Chapelle de Locoal ou la salle associative de Locoal, la réfection des sanitaires à l'école publique Les Lutins, des travaux pour l'accessibilité notamment à la mairie et une provision pour l'église (audit en cours)
☞ Consultation pour la maîtrise d'œuvre et Choix d'un architecte pour le projet de construction d'un restaurant scolaire
☞ Le solde des travaux de valorisation du site de loisirs avec les raccordements au réseau d'assainissement collectif des équipements communaux, la piste cyclable le long de la rue du Petit bois
☞ Le solde des travaux pour le plateau multisports dont la clôture nord (grillage et pare – ballons, panneau d'affichage, corbeilles, râteliers à vélo), la mise en valeur de la parcelle boisée juste à côté avec la création de sentiers piétonniers.
☞ La réalisation d'un giratoire au carrefour face à la mairie, croisement de la route de PLUVIGNER et celle de VANNES :
Travaux d'enfouissement des réseaux / terrassements/réseaux d'eaux pluviales/bordures/signalisation horizontale/ Eclairage public – Lampadaires (22 points lumineux)
☞ Un programme annuel de réfection de la voirie communale dont la rue du Petit bois en raison des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif achevés par la communauté de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique.

10 – Subvention au Bagad Bleidi Kamorh – Paris et en Irlande :

Après avoir entendu les explications de Monsieur Le Maire relatives au séjour prévu en Irlande par le Bagad Bleidi Kamorh associé au cercle celtique de VANNES, Séjour qui comprend la participation au « PAN CELTIC INTERNATIONAL FESTIVAL » du 23 avril au 28 avril 2019 (15 personnes)
Il a pour but de promouvoir et de renforcer les langues, la culture, la musique, les chants et les sports celtiques. Le budget prévisionnel présente une subvention attendue de 500 € pour la commune.

Sur avis favorable du comité finances du 25/03/2019,

A l'unanimité, ACCORD du Conseil municipal est donné pour octroyer au Bagad Bleidi Kamorh une subvention de 500 € dédié à ce séjour qui mettra à l'honneur notre territoire.

4 - Tirage au sort des jurés d'assises :

Les personnes désignées ci – après ont été tirées au sort à partir de la liste générale des électeurs de la commune : LE GARREC Yasmîna / LE BORGNE François / PICARD Delphine (LOHEZIC) / FEIJAN Michèle (LE ROCH) / BAVY (DAGORN) / GARANGER Steven.

Monsieur Le Maire précise que cela ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés et que la liste définitive sera établie par une commission présidée par le président du tribunal de grande instance

5 - Informations diverses :

↳ Accueil de loisirs sans hébergement et adoption des tarifs pour les séjours organisés cet été par la Maison de l'enfance.

↳ Elections européennes du dimanche 26/05/2019 : Planning des permanences à compléter.

↳ Lecture par Monsieur Le Maire de la lettre du 18/03/2019 de Bernard LE LUEL, recteur de la paroisse : des travaux sont à envisager (clocher, toiture, chaufferie) Un diagnostic architectural et patrimonial est en cours par une entreprise spécialisée de Nantes. Dès la réception de ses conclusions, une priorité pourra être donnée aux investissements et des demandes de subvention élaborées

↳ Mise à jour du document unique par CEPIM Auray : Les résultats 2019 sont jugés remarquables. Beaucoup de réalisations ont été entreprises afin d'assurer l'hygiène et la sécurité au travail des agents municipaux conformément aux obligations réglementaires qui pèsent sur la mairie comme employeur. Les derniers ajustements pour lever quelques dernières observations vont se poursuivre sur 2019/2020.

↳ Annonce de la réunion du mercredi ~~27~~ 27/03/2019 à 18 h 30 Salle de Lann mareu pour exposer le projet d'extension du réseau d'assainissement collectif par la communauté de communes d'AQTA le long de la rue de la forêt et rue des sabotiers et ceux qui suivront à la charge de la commune (giratoire, bordures, piste cyclable, éclairage public)

↳ Vie économique :

Monsieur Le Maire évoque les différents contacts en cours avec des investisseurs que ce soit pour la reprise du parc privé d'accrobranches sur le site du Petit bois, ou d'autres emplacements devenus vacants. De même, il expose ses multiples interventions pour trouver un 2^{ème} médecin. La Municipalité interroge beaucoup d'organismes mais la solution se situe plus au niveau du choix individuel d'un praticien. Cette importante préoccupation est partagée par les élus qui continuent à œuvrer pour la revitalisation du bourg.

↳ Poste de responsable des services techniques : Choix imminent. 6 candidats reçus en entretien.

Séance close à 22 h 20.

Le 28/03/2019

Le Maire,

Claude JARNO



